



## Assurer l'activité comptable générale de l'entreprise Gérer la situation juridique et fiscale de l'entreprise

### Programme de la formation

#### Module G1-1 : Comptabilité générale (7 jours)

Introduction à la comptabilité

- Les obligations comptables d'une entreprise
- L'organisation et l'utilisation du plan comptable...

Opérations comptables de fin d'exercice

- Les différents types d'amortissements
- Les charges et produits...

Bilan et compte de résultat

- La construction du compte de résultat et du bilan
- Les différentes rubriques d'un bilan...

Logiciel de comptabilité

- La saisie des opérations comptables courantes
- La consultation des comptes ...

#### Prérequis

*Maîtriser les calculs simples de mathématiques*

#### Module G1-2 : Outils juridiques et fiscaux (5 jours)

Statut des entreprises

- Les différentes formes juridiques et leurs avantages et inconvénients
- Les impacts fiscaux et sociaux du statut du chef d'entreprise
- Droit de la famille ...

Fiscalité des entreprises et veille juridique et fiscale

- Les différents régimes fiscaux et leurs impacts
- Les différentes taxes et impôts ...

#### Prérequis

*Aucun*

#### Module transverse et épreuve (2 jours)

Accompagnement à la réalisation du dossier d'entreprise

Epreuve de fin de bloc de compétences



14 jours de formation (98 h)



Secrétaires  
Secrétaires comptables  
Assistants administratifs  
Commerciaux / RH  
Conjoints salariés / conjoints  
collaborateurs



29€ de l'heure  
⇒ Soit 2 842€ net de taxes  
pour l'ensemble de la  
formation



Pour le financement, contactez

- Votre CAPEB départementale
- Ou l'ARFAB Formation  
[contact@arfab-formation.fr](mailto:contact@arfab-formation.fr)

## Modalités d'accès à la formation

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP/CAP)
- Ou justifier d'une expérience professionnelle de 6 mois dans la fonction visée

Dans tous les cas, un positionnement individuel avec l'ARFAB permettra de valider les prérequis et d'identifier votre besoin.

## Méthodes et accompagnement pédagogiques

L'approche terrain est privilégiée ainsi que l'application directe sur les données de l'entreprise

- Échanges collectifs, diaporamas,
- Travaux en sous-groupes,
- Quiz, mises en situation, exercices,
- Études de cas
- Création d'outils, de matrices
- Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes.

Un suivi individualisé tout au long de votre parcours.

Des formateurs spécialisés et professionnels, ayant fait l'objet d'une procédure de référencement par l'ARFAB formation.

Un accompagnement à la rédaction de votre projet professionnel.

Une préparation à la soutenance orale

## La certification

### Obtention d'un certificat de bloc

- Une épreuve en organisme de formation par bloc de compétences visé
- Une évaluation sur le dossier en entreprise rédigé par bloc de compétences visé
- Une soutenance orale sur le ou les blocs de compétences visé(s) devant un jury de professionnels et des membres de la CAPEB

Certificat de bloc de la certification professionnelle GEAB de niveau 4 inscrite le 27/11/2025 au RNCP par la CAPEB sous le n°41727.  
La certification est accessible par la voie de la formation ou par la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).



## Dates de formation

Consultez le site internet [www.arfab-formation.fr](http://www.arfab-formation.fr) ou contactez-nous au 02.99.85.51.21

# 97%

de réussite à la certification\*

# 99%

de réussite aux certificats par bloc\*

\* Chiffres 2025